



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COCHENILLES DES RACINES

Ripersiella hibisci

Ripersiella hibisci : cochenille des racines

Pays de la Loire : Premiers cas en 2021

- les végétaux contaminés sont d'origine Espagne principalement et Italie. Quelques cas de contaminations de proximité sur des plants produits par ces établissements.
- Inspections officielles chez 2 grossistes et 10 revendeurs détaillants : observation visuelle des racines et 63 prélèvements pour analyse
- Procédure de rappel des végétaux déjà vendus et non encore plantés par les clients (affiche dans les lieux de vente)
- Mesures ordonnées :
 - Destruction des plantes contaminées, du substrat et de la poterie par incinération
 - Traitements insecticides sous la responsabilité de l'opérateur, dans le respect de la réglementation relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques suivis d'inspections libératoires visant à vérifier l'absence de l'insecte



Ripersiella hibisci : cochenille des racines

2022 : Poursuite de la stratégie d'éradication

- 6 nouvelles pépinières concernées par la détection de *R. hibisci* en 2022
 - Origine : Interception (origine Espagne – Italie) ou foyer (contamination de proximité 1 cas)
 - Destruction des plants contaminés (principalement *Callistemon* sp.)
- Par dérogation pour une pépinière contaminé en 2021
 - Mise en quarantaine des plants selon un protocole validé
 - Traitements insecticides au cours de la dernière période végétative
 - Inspection de recontrôle libératoire par l'OVS le 21/10/2022 : 7 lots contaminés sur les 24 consignés
 - Nouveau contrôle libératoire à faire avant la fin de l'année
- Enquête (SRAL) auprès des clients des opérateurs professionnels concernés pour s'assurer du respect de leur obligation d'information de la présence d'un OQ
- Difficulté : report des opérations d'incinération au regard du risque exceptionnel de feu au cours de l'été 2022

Des questions ? Des remarques ?

